

La drogue et les pays islamiques

par le prof. Abdelaziz Benabellah

L'Islam a un impact efficient sur la communauté musulmane. Les traditions séculaires, quoique entamées par un déviationnisme croissant, au contact de l'Occident, jouent le rôle d'un catalyseur, étoffé par un élan de "sérénisation" (Sahwa), dans le processus éducatif du fondamentalisme récent, encore faible et limité, qui tend à renouer avec la Foi mohammadienne, en déclenchant un certain mécanisme stabilisateur et un équilibre éthico-social. Sans endiguer le mal dont souffre la société, le retour à la foi en minimise les effets nocifs. Le sentiment religieux, regénéré dans l'âme d'un musulman, par une foi luminescente, demeure une source d'optimisme opérationnel qui dégage le for intérieur de tout syndrome dépressif : "inhibition psychomotrice, accompagnée de dégoût de la vie, de tristesse, de sentiments de culpabilité, d'idées de suicide" ou de chute dans l'usage des stupéfiants, pour fuir les remous des contingences modernes.

Peu avant sa mort, André Malraux a cru devoir exprimer sa conviction que : "le Monde de demain sera religieux ou il ne le sera pas... autrement dit, il sera civilisé ou il ne le sera pas ; s'il veut rester civilisé, il faudra redevenir religieux, afin de lutter contre le matérialisme décivilisateur avec spiritualisme renové".

Le sage Bernard Shaw s'exprime ainsi : "J'ai toujours une grande estime pour l'Islam, parce qu'il est rempli d'une vitalité merveilleuse. Elle est la seule religion qui me paraît contenir le pouvoir d'assimiler la phase changeante de l'existence, pouvoir qui peut se rendre si attachant à toute période".

Roger Du Pasquier(1) invite à la découverte d'un domaine où règne encore le sacré, donc fondamentalement étranger à la civilisation spécifiquement moderne, laquelle, voulant tout "démystifier" et ignorant la dimension verticale du monde, l'a, en fait, désacralisé.

L'Islam, aujourd'hui, ne saurait laisser indifférent quiconque demeure conscient de la présence, au-dessus de notre monde en perdition, d'une Vérité intemporelle et salvatrice.

En cette dernière décennie du XXème siècle, le monde de l'Islam attire les regards de l'Occident et le déconcerte. Car, malgré les bouleversements apportés par la civilisation moderne, il maintient des valeurs traditionnelles que celle-ci juge périmées, et demeure, de bien des manières, un monde de foi et de prière.

De façon générale, il est indéniable qu'à l'heure où toutes les grandes religions sont en recul, ou du moins sur la défensive, l'Islam, lui, est en progrès. L'Afrique en est l'une des plus évidentes illustrations.

Cette vigueur de l'Islam, contrastant avec l'affaiblissement du Christianisme, représente un fait majeur de l'histoire contemporaine. De nombreuses études sociologiques et orientalistes ont déjà cherché à l'élucider et en ont mis en relief maints aspects. Mais, il faut admettre que, dans ce siècle dominé par une civilisation récusant toute transcendance, la vitalité, la ferveur même, d'une religion essentiellement transcendantale constitue un phénomène échappant à l'investigation scientifique ordinaire, laquelle n'est qu'une forme élaborée de la pensée profane. Or, l'Islam, c'est le sacré.

L'Islam a été donné aux hommes, précisément, pour les aider à traverser, sans se perdre, cette phase ultime de l'histoire universelle. Dernière Révélation du cycle prophétique, il offre les moyens de résister au chaos actuel, de rétablir l'ordre et la clarté, à l'intérieur de soi-même, ainsi que l'harmonie dans les rapports humains, et de réaliser la destinée supérieure à laquelle le Créateur nous a conviés.

La pensée moderne n'a pas d'anthropologie bien définie et généralement acceptée.

L'être humain est désormais semblable à un pantin secoué et désarticulé par une mécanique qu'il a mise en train, mais dont il n'arrive plus à maîtriser l'agitation désordonnée et le mouvement accéléré.

Tel est le paradoxe de cette civilisation qui, au départ, se voulait "humaniste".

Mais le déviationnisme a tout faussé :

Beaucoup de Musulman, hélas ! savent pertinemment distinguer le bien du mal, le licite de l'interdit et, malgré tout cela, disent qu'ils veulent d'abord profiter à fond de leur jeunesse, "s'amuser" (comme ils disent), jouir des biens de ce monde, sans trop regarder aux moyens bons ou mauvais, honorables ou vils, et puis, quand ils ne seront plus assez jeunes, ils reprendront, alors, la bonne voie, en comptant sur la miséricorde divine.

Il en est, même, qui interprètent, à tort, le verset suivant :

— "Dieu aime ceux qui ne cessent de se repentir" (Chap. 2, verset 222).

Ils pensent que Dieu aime ceux qui se repentent, le soir, d'un grave péché, pour revenir le lendemain matin à ce péché lui-même. Cela est la plus sombre erreur, car Dieu aime ceux qui, une fois guéris d'un défaut, s'en trouvent, alors, un autre pour le quitter aussitôt et ainsi de suite, jusqu'à tendre à cette perfection qui n'est malheureusement pas de ce monde.

Quand Dieu nous a assuré de Sa clémence infinie, Il a cependant précisé, d'une façon claire et péremptoire, les conditions requises pour obtenir Son pardon :

— "L'absolution n'est due, par Dieu, que pour ceux qui font le mal par ignorance, puis retournent à Dieu sans tarder. Ceux-là Dieu accepte leur repentir ; et Dieu est essentiellement sachant et sage (17). Et l'absolution n'est nullement pour ceux qui font les mauvaises choses, jusqu'à ce que la mort se présente à l'un deux qui dit, alors : — "Maintenant, je retourne à Dieu" - , ni pour ceux qui meurent dans leur mécréance. A ceux-là Nous avons préparé un supplice douloureux" — (Chap. IV).

"L'Islam nous libère du mal qui nous entoure et du mal qui est en nous-mêmes. Il nous libère de toute servitude à autre que Dieu ; et, c'est dans cette réelle communion de l'être avec son Créateur, que l'homme devient, à juste titre, le viceaire de Dieu sur terre, pour disposer, dans les limites de la justice et de la raison, de cette matière qui a été créée pour le servir, mais dont il devient le vil esclave, dès qu'il refuse d'être

l'esclave de Dieu". (A. Alami).

La passion peut conduire l'homme à des exactions dangereuses pour sa propre sécurité. L'âme humaine peut nous inspirer des idées contraires à l'éthique. C'est ainsi que nous comprenons le sens du Verset 53, de la Sourate (Joseph) "Je ne déclare pas mon âme entièrement innocente. L'âme nous incite constamment à faire le mal". Telle est l'âme humaine. Si elle inspire la concupiscence, cela se répercute sur l'organisme ; si elle reste saine, le corps le demeure aussi.

Les maladies mentales se développent aujourd'hui, au sein de la société humaine et rendent l'individu incapable de surmonter ses difficultés. Mais, quand sa foi en Dieu est forte, l'homme triomphe des obstacles et finit par vaincre toute épreuve. Dans le verset 11, de la Sourate : "La Fourberie", nous lisons : "Celui qui croit en Dieu, Dieu éclairera son cœur".

Aujourd'hui, le désespoir s'est emparé de la jeunesse et la pousse à sa perte. Un tel désespérance à la suite de son échec aux examens, alors qu'il a tout à gagner à ne pas désespérer, pour réussir plus tard dans de bonnes conditions ; un autre désespérance quand il perd un être cher et il finit par se trouver dans un hôpital de psychiatrie. Un commerçant qui perd dans son négoce, qui n'espère plus rien pouvoir gagner, omet de prendre pour exemple les autres commerçants qui, en subissant parfois des pertes, réalisent le plus souvent, des bénéfices.

Une personne qui se laisse aller outre mesure au désespoir, incline au suicide. Or, l'Islam interdit le suicide d'une manière absolue. Le Coran nous déconseille de mettre un terme à notre vie, quels que soient le moyen utilisé et l'alibi trouvé, pour justifier cette funeste action. Si le meurtre est sanctionné par la peine capitale, le suicide est puni, dans la vie de l'Au-delà, par un terrible châtiment.

Dans ses Hadiths, le Prophète condamne, sans ambiguïté, tous les moyens utilisés par "les meurtriers d'eux-mêmes".

Dans certains pays, le suicide est devenu une pratique courante. Très souvent, ce phénomène est dû, chez les gens, à la faiblesse de leur Foi et à l'incroyance aux valeurs morales dont l'attachement subjugue le désespoir. Ne soyez donc pas comme l'homme au sujet duquel Dieu a dit : "Quand Nous accordons quelques bienfaits à l'homme, il se détourne de Nous et se met à l'écart. Lorsqu'un malheur vient l'atteindre, il désespère". Sourate : Le Voyage Nocturne, Verset 83).

Ou encore : “*Si un malheur l'atteint, il désespère et il doute*”. (Sourate : La Séparation, Verset 49).

Ceux qui oeuvrent constamment, pour mériter la miséricorde de Dieu, ne se laissent vaincre par aucune déception, bénéficient du soutien et de l'aide d'une force spirituelle, pour triompher des moments difficiles. Mais ceux qui négligent d'avoir confiance en Dieu et ne font pas appel à Sa miséricorde, subissent des revers douloureux et succombent, sous le joug du malheur : “*Ne désespèrent de la grâce de Dieu que les hommes égarés*”. (Sourate : al-Hijr, Verset 56).

C'est à cause de cet “idéalisme pratique” que l'éminent écrivain anglais Robert Briffault a rendu hommage à Sidna Mohammad : “Le plus grand homme” dans l'histoire de l'Humanité.

Parmi les fléaux qui menacent, aujourd'hui, l'humanité, se trouve la drogue, avec toute une gamme de stupéfiants(2) dont les opiacés, le chanvre et ses dérivés, les amphétamines, la cocaïne, les hallucinogènes, les barbituriques, les solvants. L'opium, le hachich, la morphine, sont consommés, soit par voie bucale, soit sous forme d'injections, ou tout simplement consommés par aspiration ou inhalation.

Après avoir été épargné pendant des années, le Japon paraît “mûr” pour la cocaïne, une drogue propre, à la mode, qui a commencé à prendre la relève des stimulants (connus aussi sous le nom de “Speed”) utilisés par les toxicomanes japonais depuis la seconde Guerre Mondiale.

Inconnus du temps du Prophète, ces stupéfiants ne sont mentionnés, ni dans le Coran, ni dans les hadits (traditions du Prophète). Mais, à partir des versets coraniques ou des hadits authentiques, toute boisson alcoolique ou “engourdissante”, a été expressément prohibée. La Jurisprudence vient statuer, conformément à l'esprit de l'Islam là où les deux sources de législation islamique (Chariya) n'ont pu intervenir.

“Al-mokhaddir” (Drogue) est un stupéfiant sec, ayant pour effet, selon les textes socio-légitatifs, d'éradiquer la raison, tels le hachich, le khachkhâch, le benj (plante herbacée somnifère). Les pays islamiques n'avaient pas connu ces suc s narcotiques excitants fumés ou mâché, avant le XIIIème siècle de l'ère chrétienne. Aujourd'hui, d'autres espèces, se répandent dans le monde de l'Islam, comme le pavot blanc (*Papaver somniferum album*), cultivé en Orient, pour fabriquer l'opium), la marihuana ou marijuana (chanvre indien).

D'autres drogues dures comme l'héroïne

(L.S.D.) se sont largement répandues, ces dernières décennies, surtout chez les jeunes. Les dangers que cette toxicomanie représente (accoutumance, assiette, dépendance) ont incité le monde moderne à intensifier la lutte, à l'échelle internationale, contre la drogue et toute substance psychotrope qui agit sur le psychisme, à en contrôler strictement la culture, la vente et la mise en place de centres de désintoxication.

La première manifestation du hachich, dans les pays islamiques, remonte au XIème siècle, où les Assassins, (hachchâchin) (fumeurs de haschisch), musulmans chiites, se réclamant de Hassan Ibn al-Sabbah, qui fondèrent une dynastie (XIème siècle), anéantie en 1256 par les Mongols. Les méfaits de ce stupéfiant incitèrent le grand Imam de l'époque Ibn Taïmia (VIIème siècle de l'Hégire) à intervenir, pour condamner avec force, dans son célèbre ouvrage (*As-Siassa achchariya*) (Politique canonique), toute espèce de drogue, qu'il assimila aux boissons alcooliques, mais avec des propriétés néfastes, désaffectant les facultés intellectuelles et les dispositions psychologiques de l'homme (tempérament). Son grand disciple Ibn el Kaayim, qualifia le (haschich), dans son ouvrage (*Zâd el maâd*), de promoteur de dégénérescence et d’“efféminisation”, ramollissant la volonté et éliminant tout élan énergétique viril. Ibn Hajar, le grand traditionnaliste, exégète du (*Recueil de hadiths*) d'Al Boukhari (XIVème siècle), stigmatise l'exubérance et le débordement vicieux qui en découlent, citant le célèbre pharmacologue Ibn el Beîtar qui énuméra cent vingt (120) effets pernicieux du haschich, préparé à l'époque, en Egypte. Le grand mufti du Caire, Cheikh Abdel Majid ne manqua pas de souligner la condamnation ferme par la Chariya (loi islamique) de la culture, de la vente et de l'usage des stupéfiants(3).

Ibn Taymiyya disait : “Même si le hachich ne fait pas son effet, il demeure illicite, parce que les libertins le consomment pour y trouver un plaisir et un étourdissement ; alors que le vin conduit à l'état colérique et à la violence, le hachich conduit à l'effondrement de la volonté et à l'état d'avilissement”. La consommation du hachich est passible de quarante vingt coups de fouets, selon la gravité de son état. Cette sanction est légale, parce que le hachich est assimilé au vin. Ibn Taymiyya ajoute : “La règle de la religion est que le châtiment est légal, lorsqu'un individu se rend coupable d'un délit tel la consommation du vin, l'adultère, ou tout ce qui est l'objet d'un désir condamnable. Or, ceux qui consomment le hachich, en sont passionnés et ne souhaitent pas l'abandonner. hachich est donc illicite, et c'est la conclusion que l'on peut tirer de l'examen